

# CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Août 2023 n°102

SYNDICAT DU  
**Sucre**  
DE LA REUNION

| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucre.re/>

## LA CAMPAGNE 2023 EST LANCÉE : BONNE CAMPAGNE À TOUS !

Après un démarrage différé de quelques jours dans l'Est par rapport au calendrier habituel, dû à l'important chantier de conversion des installations d'Albioma à Bois-Rouge, les sucreries ont officiellement repris du service.

Les chaudières et turbines, alimentant la sucrerie en vapeur nécessaire à son fonctionnement, ont en effet été renouvelées, notamment pour permettre la combustion des pellets de bois qui remplaceront désormais le charbon lorsque la bagasse n'alimente pas la centrale thermique.

Au niveau agricole, les prévisions de tonnage du CTICS pour 2023 annoncent des tonnages de canne à peine supérieurs à ceux de 2022, soit de l'ordre de 1 350 000 tonnes de cannes.

Nous vous souhaitons une bonne campagne à tous.

## RELANCER LES TONNAGES POUR 2024

La filière doit dès à présent travailler à relancer les tonnages de 2024 et ainsi rompre le cercle vicieux de la décroissance. C'est en renouant avec des objectifs ambitieux que la filière assurera sa pérennité.

Pour ce faire, des moyens supplémentaires sont proposés aux planteurs pour mener à bien un itinéraire technique optimal. Tous les leviers doivent être actionnés : entretien, replantation, intrants...

*« Avec 1,3 million de tonnes de canne, la filière a atteint un point bas l'année dernière. L'interprofession se devait de réagir pour relancer les tonnages et redonner de la visibilité à la filière. Nous créons une caisse de portage dotée la première année d'un fonds de 16 millions d'euros et qui montera à 23 millions d'euros dans la durée. Nous mettons également en œuvre des actions en subvention directe notamment pour réduire le coût des intrants par la mise en place d'un bon de fertilisation, pour l'irrigation ou pour les planteurs dans des situations difficiles.»*

**Pierre-Emmanuel Thonon, co-président du CPCs**

## DES FONDS INÉDITS POUR LA FILIÈRE

La convention canne a déjà permis de renforcer le revenu des planteurs. Lors de la dernière campagne, ce sont 33 M€ supplémentaires qui sont venus en soutien des exploitations (complément d'aide à la production et prime de partage des résultats de l'industriel).

Cependant, ces nouveaux revenus ne peuvent trouver tout leur sens que par une augmentation forte des tonnages de canne.



## PLAN DE RELANCE : POINT D'AVANCEMENT

C'est pourquoi 9,2 M€ ont été mobilisés dans le cadre du plan de relance.

Ces sommes proviennent des 6 M€ versés par les industriels et des 3,2 M€ issus des fonds de l'interprofession. Une partie sera mobilisée pour obtenir un relai bancaire de 16 M€ qui seront intégralement reversés aux planteurs pour préfinancer les intrants ou les travaux de replantation, d'irrigation...

Le solde sera versé sous forme d'aide directe (bons d'engrais par exemple).

Une attention particulière sera portée aux planteurs en difficulté.

*« Ce plan doit permettre à chaque planteur de disposer de tous les moyens nécessaires et en particulier de la trésorerie qu'il lui faut au moment où il en a besoin pour pleinement respecter l'itinéraire technique. Cette action de grande ampleur doit permettre de renouer avec de meilleurs rendements, ce qui est bénéfique à la fois pour le revenu des planteurs et pour le tonnage de canne de l'ensemble de l'île ».*

Florent Thibault, co-président du CPCs

## « BONUS PLANTEUR » : 5,62€ PAR TONNE

Mesure négociée dans le cadre de la Convention Canne, le « partage des richesses » (ou « bonus planteur ») prend effet pour la première fois cette année.

Portés par des prix du sucre élevés du fait de la situation géopolitique, les résultats de l'industrie sucrière ont permis d'aboutir à une enveloppe globale de 7,4 millions d'euros pour les planteurs, soit un « bonus planteur » de 5,62€ par tonne de canne. Un levier supplémentaire pour soutenir la trésorerie des planteurs et impulser un rebond d'autant plus important au sein de la filière !



## JOURNÉES TECHNIQUES DU RITA CANNE



Les 27 et 29 juin derniers, deux journées techniques RITA Canne, sur la thématique « Désherbage », ont été organisées sur les stations eRcane de L'Etang-Salé et de La Mare. A l'initiative d'eRcane avec la participation du Cirad, de la Chambre d'Agriculture et du CTICS, les interventions ont notamment permis de partager les dernières actualités en matière de lutte contre l'enherbement et d'effectuer des démonstrations de désherbage mécanique. En tout, plus de 200 participants ont répondu présents : planteurs de canne pour la moitié d'entre eux, mais aussi des apprenants, des techniciens, des partenaires, ou encore des agriculteurs d'autres filières.

## DEROGATION 120 JOURS ACCORDEE SUR LE CALLISTO

Les échanges entre l'interprofession et les services de l'Etat portent à nouveau leurs fruits : le CALLISTO, un herbicide utilisé en post-levée a obtenu une autorisation d'extension d'utilisation sur la canne à sucre pour cette campagne (du 3 août au 1<sup>er</sup> décembre 2023).